

CC du Val de Bouzanne (Siren : 200018521)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique Communauté de communes (CC)	
Commune siège Neuvy-Saint-Sépulchre	
Arrondissement	Châtre
Département	Indre
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2008
Date d'effet	01/01/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Monsieur Guy GAUTRON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège 20 RUE EMILE FORICHON	
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	36230 NEUVY SAINT SEPULCRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes		
Bonification de la DGF	non		
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non		
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non		
Autre taxe	non		
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui		
Autre redevance	non		

Groupement Mise à jour le 19/02/2013

Population

Population totale regroupée	6 197
Densité moyenne	22,12

Périmètre

Nombre total de communes membres: 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
36	Buxières-d'Aillac (213600307)	229
36	Cluis (213600562)	1 043
36	Fougerolles (213600786)	337
36	Gournay (213600844)	339
36	Lys-Saint-Georges (213601081)	259
36	Maillet (213601107)	270
36	Malicornay (213601115)	178
36	Mers-sur-Indre (213601206)	654
36	Montipouret (213601297)	576
36	Mouhers (213601339)	254
36	Neuvy-Saint-Sépulchre (213601412)	1 728
36	Tranzault (213602261)	330

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Hydraulique

Petits travaux d'hydraulique agricole (eaux superficielles) déclarés d'intérêt général.

- Autres énergies

Etudes préalables à la définition de zones de développement et de toutes actions permettant de favoriser les énergies renouvelables (éolien, biomasse, solaire,...)

Environnement et cadre de vie

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Sanitaires et social

- Action sociale

Réalisation, entretien et gestion des structures d'hébergement ou habitat regroupé pour personnes âgées ou handicapées, ou participation à des opérations de cetype, à créer. Aménagement, entretien et gestion des haltes garderies, des relais assistantes maternelles, des centres petite enfance et de loisirs, existants ou à créer.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale Opérations d'aménagements urbains de centre bourg, telles que prévues dans les politiques mises en place par les autres collectivités territoriales et ou de l'Etat, à l'exception des VRD relatifs aux lotissements, des logements, des travaux de dissimulation des réseaux électriques assurés par les S.I.E.R. Intercommunalité Mise à jour le 19/02/2013

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique : - publications, participations à de salons, congrès, manifestations - participation aux actions d'organismes qui contribuent au développement économique et touristique Construction, gestion et entretien d'atelier relais et d'immobilier d'entreprises, à créer, à l'exception des actions visant au maintien des services et commerces nécessaires à la satisfaction de besoins des populations en milieu rural, selon l'article L2251-3 DU CGCT.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Achat et gestion de matériel d'animation : remorques réfrigérées Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels structurants et à rayonnement communautaire, à créer à l'exception de l'extension ou de la construction d'une maison des Jeunes et de la Culture à Neuvy St Sépulcre.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs couverts à créer, à l'exception des vestiares de stade de football, d'une salle de danse et d'un dojo à Neuvy St Sépulcre. Entretien et gestion des gymnases de Neuvy St Sépulcre et Cluis, ainsi que le Podium de l'ex-SIVOM.
- Activités péri-scolaires

Participation financière à des activités périscolaires à destination du collège Vincent Rotinat de Neuvy St Sépulcre.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Transport scolaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire du Moulin d'Angibault sur la commune de Montipouret, VC n°2 entre la RD 49 et la RD 41.

Développement touristique

- Tourisme

Mise en place, développement, d'une politique du tourisme sur l'ensemble de la communauté. Création, aménagement, entretien et gestion de nouvelles structures groupées d'hébergement touristique, tel que gîtes de groupes, à l'exception des campings qui restent de compétence communale.

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Assistance, conseil, et suivi dans le cadre des opérations d'actions collectives en faveur de l'habitat : OPAH, PLH.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Actions permettant le développement des technologies de l'information et de la communaication TIC sur le territoire de la communauté.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Autres

Développement agricole : - valorisation des espèces fruitières locales Politique du cadre de vie: Réalisation d'actions visant à l'amélioration des conditions de vie de la population, à savoir : - construction, entretien et gestion de la maison des services à la population à Neuvy à créer - construction, entretien et gestion des maisons médicales et paramédicales à créer - aide à la mise en place d'un service de télémédecine ou similaire.

Intercommunalité Mise à jour le 19/02/2013

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
36	SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE ARTISANALE DES MAISONS NEUVES	SM fermé	1 158
	(253609747)	Sivi territe	1 136
36	SYNDICAT MIXTE RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE 36 (200022382)	SM ouvert	157 305
36	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES	SM fermé	33 071
	(253600217)	Siviletine	33 07 1

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)